

Dans son sens large, la dimension humaine s'inscrit en filigrane tout au long de l'Acte final. Celui-ci établit en effet que les simples citoyens, tout autant que les gouvernements, ont un rôle vital à jouer pour l'instauration de la stabilité et de la confiance dans le monde, et que la plus libre circulation des personnes, des idées et de l'information constitue un élément essentiel de tous les aspects de la sécurité et de la coopération en Europe. Je suis au regret de devoir dire ici que, depuis Helsinki, nous n'avons cessé d'être déçus par le comportement de certains pays pour ce qui est de l'exécution des engagements contractés dans l'Acte final.

Ainsi que l'a déclaré M. Clark à Vienne le mois dernier, lors de la séance plénière d'ouverture de la Réunion de suivi de la CSCE, le renforcement de la confiance entre l'Est et l'Ouest est au coeur même du processus de la CSCE, et le Canada est profondément engagé vis-à-vis de ce processus. M. Clark a ajouté par ailleurs, et je cite:

"Pour progresser, toutefois, nous devons nous attaquer à un problème de taille qui a un impact sur la confiance: en deux mots, la confiance présuppose le respect des engagements. À l'évidence, certains pays représentés ici aujourd'hui n'ont pas respecté bon nombre des engagements qu'ils ont assumés à Helsinki et à Madrid; en fait, dans certains cas, la situation s'est détériorée depuis 1975. On a ainsi perdu une excellente occasion de renforcer la sécurité et la coopération en Europe. Mais, chose plus grave, en n'exécutant pas les engagements qu'ils ont pris au niveau politique le plus élevé, ces pays ont contribué non pas à raffermir mais plutôt à saper la confiance dans le processus de la CSCE et, dans une large mesure, la confiance dans leur volonté réelle de respecter leurs autres engagements."

De l'avis du Canada, il faut que les États participants qui ont manqué jusqu'ici aux principes établis dans l'Acte d'Helsinki nous signalent clairement leur intention de respecter dorénavant les engagements contractés, et qu'ils prennent à cette fin des mesures réelles. Pour bon nombre de Canadiens, la confiance dans le processus de la CSCE dépendra principalement de la mesure dans laquelle il sera possible de concilier la contradiction entre les actions de ces États et le désir de détente qu'ils professent.